



droit d'habitation sur son terrain

Par **jasmine18**, le **06/05/2009** à **13:27**

Bonjour,

Je suis à la recherche d'un terrain pour me démarrer un capital .Je desirerais par la meme occasion en attendant d'avoir les finances suffisante pour faire construire ma futur maison , installer sur ce meme terrain un logement sommaire type bungallow ou autre bien entendu. Je sais que il n'est possible de laisser ce type de logement que sur un temp tres restraints et surtout avec un projet concret de construction .

Comment me serait il possible de pouvoir m'installer sur ce terrain avec toutes les commodités vivables a moindre prix sans etre hors loi?

merci par avance de votre reponse.

cordialement.